



PREMIER MINISTRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 4 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deuxième consultation sur l'accèsion de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté

Ce dimanche avait lieu, conformément aux accords de Matignon et de Nouméa, la deuxième consultation sur l'accèsion à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. Sous réserve de confirmation par la Commission de contrôle, à la question "souhaitez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?", les électeurs ont répondu "non" à 53,26% et « oui » à 46,74%.

Cette deuxième consultation, après celle du 4 novembre 2018, confirme à nouveau l'attachement majoritaire des Calédoniennes et des Calédoniens à la France. Le Premier ministre prend acte de ce résultat et mesure, à cette occasion, combien cette confiance dans la République oblige le Gouvernement. Le Premier ministre salue la mobilisation des Calédoniennes et des Calédoniens qui, à 85,64 %, ont massivement participé à ce scrutin déterminant pour leur avenir. Cette participation est le signe et le gage de la légitimité du processus démocratique unique engagé en 1988 par Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, sous l'égide du Premier ministre Michel Rocard.

Le Premier ministre remercie tous les acteurs institutionnels, administratifs et politiques, notamment la Commission de contrôle, qui ont permis que cette consultation se déroule dans de bonnes conditions. Dans le respect des contraintes imposées par la crise sanitaire, l'engagement des élus, ainsi que de nos forces de sécurité intérieure a permis que chacun puisse exprimer librement sa conviction. Il salue enfin la présence et l'action des délégations de l'Organisation des Nations unies et du Forum des îles du Pacifique, présentes en Nouvelle-Calédonie pour attester du bon déroulement des opérations référendaires.

À toutes celles et ceux qui ont voté "oui", il tient à adresser un message de profond respect : dans le dialogue politique qu'il engagera, à la suite de cette consultation, le Gouvernement restera fidèle à sa parole. Conformément à l'accord de Nouméa, il respectera le choix des

élus calédoniens de solliciter, ou non, une troisième consultation.

Institutionnellement, la période qui s'ouvre marquera la dernière étape de l'accord de Nouméa. Les prochains mois devront permettre d'approfondir les différentes options qui s'offrent à la Nouvelle-Calédonie et d'imaginer concrètement les solutions institutionnelles mais aussi politiques, économiques et sociales sur le chemin du destin commun.

Le Premier ministre, avec le ministre des Outre-mer, y prendront toute leur part. Ils prendront prochainement l'initiative de réunir tous les acteurs disposés à travailler ensemble à la poursuite du processus de dialogue et de paix à l'œuvre depuis 30 ans.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris
